



**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 AVRIL 2024 A 20 H**

Date des convocations : 19 avril 2024

Étaient présents : CORDIER Davy, DREZET Philippe, JOUILLE Jean-Marie, JOUSSE Anthony, ROUSSEL Yoann, SAUTER Cécilia, VERGUET Roméo

Absents excusés : PERRIN Mathilde a donné procuration à DREZET Philippe, MERCET Cyril a donné procuration à CORDIER Davy, POIMBOEUF Cathy a donné procuration à SAUTER Cécilia, DORNIER Christelle a donné procuration à JOUILLE Jean-Marie.

Secrétaire de séance : CORDIER Davy

Quorum : 7 présents sur 11, le Conseil peut valablement délibérer.

Ordre du Jour :

- Validation du devis du géomètre Mme BETTINELLI-GRAPPE pour le terrain d'Hauterive Bas,
- Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Département pour le trottoir d'Hauterive Bas,
 - Validation de la coupe supplémentaire demandée à l'ONF,
 - Présentation CU – DP – Permis de construire
 - Questions diverses.

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2024. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers l'ajout à l'ordre du jour : Devis VERMOT pour l'entretien des voiries Communales. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

VALIDATION DU DEVIS DE MME BETTINELLI-GRAPPE POUR LE TERRAIN D'HAUTERIVE BAS :

Monsieur le Maire présente le devis de Madame BETTINELLI-GRAPPE, géomètre à Morteau qui s'élève à 1 400.00 € H.T. relatif au bornage du terrain situé 10, Hauterive (parcelle ZA N° 68) en deux terrains à bâtir.

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis de Madame BETTINELLI-GRAPPE.

DEMANDE D'AIDE AU TITRE DES AMENAGEMENTS DE SECURITE POUR LA CREATION D'UN TROTTOIR A PROXIMITE DE L'ARRET DE BUS D'HAUTERIVE :

Monsieur la Maire présente le dossier de demande d'aide au titre des aménagements de sécurité relatif à la création de trottoir à proximité de l'arrêt bus à Hauterive Bas le long de la RD320 jouxtant le terrain situé 10, Hauterive qui s'élève à 12 227.00 € H.T.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **S'ENGAGE** à réaliser et à financer la création de trottoir à proximité de l'arrêt bus d'Hauterive Bas le long de la RD320 dont le montant est de 12 227.00 € H.T.

SE PRONONCE sur le plan de financement suivant :

- Aide du Département 30%..... 3 668.10 €
- Fonds libre de la Commune..... 8 558.90 €

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental

DEMANDE l'autorisation de commencer les travaux avant attribution de la subvention.

VALIDATION DE LA COUPE SUPPLEMENTAIRE DEMANDEE A L'ONF :

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de se prononcer sur la coupe supplémentaire d'environ 200 M3 sur parcelle 7r.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE la coupe supplémentaire d'environ 200 M3 dans la parcelle 7r.

DEVIS VERMOT POUR L'ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES :

Monsieur le Maire présente le devis réalisé par l'Entreprise VERMOT de Gilley qui s'élève à 5 920.00 € H.T. relatif à l'entretien des voiries communales (rebouchage, enduit superficiel, balayage).

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le devis de l'Entreprise VERMOT.

PRESENTATION CU – DP – PC :

Certificat d'urbanisme opérationnel :

De Monsieur RAWYLER Alain pour un projet de construction d'un chalet d'environ 80 M2 à La Combe d'Hauterive.

Déclaration préalable :

De Monsieur ROLAND Jordan pour la création d'une ouverture avec fenêtre bois alu à deux vantaux (ton bois) sur sa maison d'habitation à La Combe d'Hauterive.

Permis de construire :

De Monsieur RATTE Olivier pour un projet de construction d'un pool house de 30.50 M2 en prolongement de sa terrasse.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le repas de la fête des Mères aura lieu le vendredi 24 mai 2024 au Restaurant Le Sire de Joux à Montbenoit. Pour les Mamans ne pouvant se rendre au repas, la distribution des gâteaux aura lieu le samedi 25 mai 2024 à la Mairie.

Déplacement du conteneur à verre : proposition du Conseil Municipal de le déplacer au Creux Vuillemin afin d'éviter les désagréments dus au bruit pour le voisinage notamment la nuit. Quelques aménagements seront à prévoir.

Prochaine réunion de Conseil, jeudi 15 mai 2024.

La séance est levée à 22 h 45

Le Maire



Philippe DREZET